

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 350 979
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 1570 BOULEVARD SAINT-CHARLES

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 15 avril 2024 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet :

- de réduire de 71 à 57 le nombre de cases de stationnement minimal;
- d'augmenter de 1 à 5 le nombre maximal d'extensions des usages protégés par droit acquis;
- d'augmenter de 20 à 21 le pourcentage maximal d'extension des usages protégés par droit acquis;

le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 15 avril 2024 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 29 mars 2024.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière

604

H-605

rue Gaétan

rue Domino

H-602-2

A-5401

H-602-1

boulevard Saint-Charles

H-606

I-601

Légende

-  terrain visé
-  zonage
-  Lot

 Orthophoto 2023
Échelle: 1:1 500